REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie





COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DU CERSA

Formation professionnelle de courte durée en aviculture

Vous êtes nombreux à manifester votre intérêt pour la formation en aviculture au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé.

A cet effet, nous vous invitons à vous inscrire et à payer les frais de formation au **plus tard le 30 avril 2024** en vue du démarrage de la prochaine session le **14 mai 2024.**

Niveau minimum d'étude requis : BEPC. Toutefois, sans le BEPC, l'apprenant doit avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience en pratique en aviculture.

Les modules au programme sont les suivants :

- -Techniques de conduite des exploitations avicoles
- -éBiosécurité et bio-sûreté des exploitations avicoles
- -Techniques de production des poussins d'un jour et gestion des couvoirs
- -Techniques d'alimentation et de rationnement des volailles
- -Procédés de transformation et sécurité sanitaire des produits avicoles
- -Marketing et socio-économie de la filière avicole
 - -Marketing digital de la filière avicole
 - -Stage pratique

Coûts de la formation:

Pour l'ensemble des huit (8) modules de formation en aviculture, le coût est de 205.000 F CFA dont 5000 f pour l'inscription.

Modalités de paiement

Le paiement des frais d'inscription et de formation se fait en **tranche unique** par versement sur un compte bancaire du CERSA. La fiche de renseignements bancaires est fournie aux apprenants par le service financier du CERSA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants :

+228 90 15 33 67 ou 90 93 18 77